

NOM et Prénom de l'enfant.....

Choix des activités :

1 . Du mercredi 17 septembre au mercredi 15 octobre: activité "sports collectifs" pour tous.

2. Dans les tableaux ci-dessous, numérotez pour chaque période, de 1 à 5, les activités, par ordre de priorités.

Période 2 : du 05/11 au 17/12		Période 3 : du 07/01 au 04/02		Période 4 : du 25/02 au 01/04		Période 5 : du 22/04 au 10/06	
Escalade	<input type="text"/>	Judo*	<input type="text"/>	Gymnastique	<input type="text"/>	Canoë-kayak*	<input type="text"/>
Gymnastique	<input type="text"/>	Cirque	<input type="text"/>	Basket / handball	<input type="text"/>	Athlétisme	<input type="text"/>
Roller*	<input type="text"/>	Badminton*	<input type="text"/>	Volley (16h30-18h)	<input type="text"/>	Escalade	<input type="text"/>
Tennis de table	<input type="text"/>	Basket / handball	<input type="text"/>	Escalade	<input type="text"/>	Football	<input type="text"/>
Tir à l'arc *	<input type="text"/>	Football	<input type="text"/>	Karaté*	<input type="text"/>	Orientation	<input type="text"/>
VTT	<input type="text"/>	Danse*	<input type="text"/>	Tennis*	<input type="text"/>	Roller*	<input type="text"/>
				Tir à l'arc *	<input type="text"/>	VTT	<input type="text"/>

Attention: Les activités auront lieu de 15h15 à 16h30 heures (sauf exceptions), et pourront avoir lieu sur d'autres équipements sportifs que le complexe sportif Roger Breton pour les activités mentionnées avec un astérisque (*)

(par exemple: le tir et l'arc et le roller auront lieu au gymnase Aristide Briand; Judo et karaté auront lieu au dojo Emile Bonabot...)

Remarques : (impératifs horaires ou nom de l'enfant avec qui vous vous joignez pour le transport,...etc)

- 1 - Le programme définitif des activités vous sera communiqué courant octobre, à partir des choix que vous venez de faire, avec les lieux et les horaires,
- 2 - le paiement, pour l'année scolaire, se fera à la réception du programme d'activités
- 3 - l'inscription sera effective lorsque le paiement sera effectué !
- 4 - **attention** ! aucun remboursement ne pourra être effectué, l'inscription étant faite pour l'année scolaire entière

